
Procès-verbal du Comité Directeur du lundi 13 juin 2022 à 19h00 en visioconférence

PV adopté et publié le 17/10/2022.

Présents (16) : Florence GAILLARD - Gérard GALLO - Jo HEBEL - Michel HOUDBINE - Danielle GILET - Julien LAHAIE - Serge LARCHER - Didier MATHIS - Jean-Pierre MOREAU - Stéphane MOREAU - Jérôme PORTIER - Anne RÉMOND - Annaïck RICHARD - Pierre SIONNEAU - Jean-Philippe SOMMEREISEN - Corinne VERMEIL.

Excusés (4) : Alexis HUAULMÉ - Dominique PÉARD - Laëtitia SZWED-BOBET - Claire LAHAIE.

Assistent : Nathalie CHEVET (secrétaire de séance) - Jean-Christophe KNOCKAERT - Stévan PICHON.

Ouverture de la réunion à 19h05, par Julien LAHAIE.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Julien LAHAIE fait un retour sur les finales de Coupe de France du week-end dernier, qui se sont déroulées à Paris Accor Aréna :

- HBC SAUTRON est championne Coupe de France Départementale Féminine
- US MAYENNE a perdu aux tirs au but
- Le HBC NANTAIS a perdu en Coupe de France Nationale contre le PSG

Belle journée où amateurs et professionnels se côtoient, dans une ambiance très conviviale.

Ces clubs ont fait honneur à notre Ligue. Le HBC NANTAIS pouvait difficilement gagner face à l'équipe du PSG, qui avait sorti la grosse armada. Union Sud Mayenne a failli remporter le titre, tout s'est joué aux tirs au but. C'est le club qui avait le plus de supporters dans la salle. Enfin, Sautron est le seul club de France à avoir remporté la Coupe de France masculine (en 2018) et la Coupe féminine, en départemental.

Un courrier de félicitations sera envoyé à tous les finalistes de la Coupe de France.

1. Projet d'échéancier des réunions 2022/2023

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général

Nouveauté cette saison : pour éviter de multiplier le nombre de réunions, les Bureaux Directeurs précéderont les Comités Directeurs 1h avant, afin d'évoquer une ou deux thématiques, sauf si, comme le souligne Michel HOUDBINE, les débats nécessitent plus de temps.

L'AG de la FFHandball n'est pas encore arrêtée. Le Conseil d'Administration concerné pourra en conséquence être déplacé, en fonction de la date officielle de l'AG fédérale.

Un Comité Directeur a été positionné en présentiel, lors des interpôles, permettant ainsi aux élus d'assister à un match.

On attend également le calendrier des matchs professionnels, pour permettre aux élus qui suivent ces équipes d'assister aux matchs.

2. Recrutement de 2 apprentis « communication »

Point présenté par Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe

Plus d'une quarantaine de candidatures reçues.

Les entretiens se sont déjà déroulés.

Une candidate retenue s'est désistée, ce qui nous pose problème car les 2 personnes choisies étaient complémentaires : un profil à vocation digitale, l'autre plutôt événementiel/marketing.

Certains candidats nous font part des frais kilométriques trop importants pour venir jusqu'à Segré, d'où les difficultés de recrutement.

Le candidat retenu pour 1 an en master arrive de Ste Pazanne.

Accorder plus de télétravail n'est pas envisageable car il faudrait que tous les salariés en bénéficient également.

3. Projet de création d'un poste Emploi Sportif Qualifié (ESQ) au sein de la Commission Handensemble

Point présenté par Corinne VERMEIL – Présidente de la Commission Handensemble

Un poste ESQ est accordé à la Ligue sur un mi-temps.

La fiche de poste est prête et sera diffusée prochainement.

Emmanuelle GUYOMARCH du Comité 53 pourrait être intéressée. Elle travaille déjà avec la commission Handensemble et est motivée pour ce poste. Contact va être pris auprès d'Emmanuelle, qui devra envoyer sa candidature si elle souhaite postuler.

Elle est actuellement salariée à temps plein au sein du Comité 53. Stévan PICHON se rapproche de Franck-Olivier ARDOUIN pour la mise en place d'un CDI ou d'une convention de mise à disposition de personnel avec le Comité 53.

Comme le propose Jo HEBEL, la candidature sera envoyée aux fédérations Handisport et Sport Adapté.

4. Remplacement de Pierre Delgado au sein de la Commission d'Arbitrage

Point présenté par Didier MATHIS – Président de la CTA

Le remplacement de Pierre DELGADO, qui termine en fin de semaine, est en cours.

4 candidatures reçues pour ce poste.

On a rencontré une personne le vendredi 10 juin dernier au Mans.

Le nom de la personne retenue sera annoncé au Conseil d'Administration du 4 juillet.

5. Demande de subvention – Comité 72

Point présenté par Stéphane MOREAU – Trésorier Général

Gérard GALLO a sollicité la Ligue pour aider la section sportive d'un lycée aux Championnats de France à Istres, comme l'a fait la Vendée précédemment.

Stéphane MOREAU rappelle que le Comité Sarthe devra s'engager à hauteur de l'aide de la Ligue. Il conviendra de budgéter les événements pour éviter une éventuelle difficulté financière.

Comment sont pilotées les sections sportives au niveau de la Ligue ? Si toutes les sections nous demandent une aide financière, ça risque d'être compliqué...

- ➔ Proposition de voter une somme annuelle ? Aide sous forme pécuniaire ou horaire. À revoir dans notre réflexion.
- ➔ Les subventions ne répondent pas forcément à des critères... Ça dépend des années. On verra au cas par cas.

Comme le précise Julien LAHAIE, de la même façon, les 3 équipes aux finalités pourraient tout à fait nous faire une demande d'aide financière. Il faut trouver des critères. Statuer sur les dossiers 2 fois par an par exemple, mais l'inconvénient de bloquer les décisions en fin d'année est que les clubs vont percevoir l'aide financière accordée tardivement, bien après l'événement.

Décision :

Proposition d'octroyer une aide financière de 500 € au Lycée Sud du Mans validée avec 100% des voix pour.

6. Divers

🕒 Point sur les dossiers ANS PSF 2022 – Serge LARCHER

Foot et basket ont été bien dotés cette année.

Vertou, Segré et La Roche bénéficieront d'une aide.

Un club en 2^e position dans notre tableau se retrouve en liste complémentaire : Montreuil-Juigné figure sur liste complémentaire alors que 60 % des actions ne rentrent pas dans le cadre de l'ANS. Il était classé en 11^e position chez nous.

Un jeune une solution : 2 clubs ont été basculés.

Serge LARCHER regrette que le Comité 44 ait présenté des dossiers ANS Emploi sans prévenir la Ligue, qui a un avis à donner. Tout le monde doit jouer le jeu. Le CD 44 aurait dû faire le nécessaire en temps et en heure.

Corinne VERMEIL précise qu'il n'était pas spécifié dans les dossiers administratifs qu'il fallait l'avis de la Ligue. La DRAJES a contacté le comité 44, pour retransmettre les dossiers à la Ligue, d'où le retard... Il aurait fallu que ce soit spécifié clairement dans le dossier !

Concernant le Groupement Employeurs (GE), sur les 7 postes demandés, le comité 44 ne recevra aucune aide...

→ Selon Serge, le dossier n'était pas complet et est arrivé hors délai.

Le GE fonctionnera quand même... Les CTF du 44 ne participeront pas à l'ITFE la saison prochaine, car ils seront sollicités par le GE.

Serge LARCHER rappelle que la Ligue n'a pas entravé le dossier GE du comité 44.

On essaie de faire en sorte qu'il y ait une couverture du territoire sur l'ensemble des postes. Beaucoup de demandes pour très peu de postes : 3 postes seulement. L'arbitrage des choix est compliqué.

Vertou n'a eu qu'un ½ poste.

Michel HOUDBINE prend note de la non-intervention des CTF du comité 44 auprès de l'ITFE. Concernant les activités ETR, on aura aussi besoin de savoir s'ils interviendront ou pas.

Le basket a plus de postes car « les collectivités aiment ça ». C'est indéfendable !

→ Serge LARCHER souligne la très bonne qualité des dossiers venant du basket. On va proposer un autre mode de travail plus cohérent et faire en sorte que nos dossiers soient finançables.

→ Michel HOUDBINE rappelle que les comités peuvent aider et ainsi soulager le travail fourni par la Ligue.

Comme le précise Pierre SIONNEAU, les comités doivent être informés de ces dossiers, puis les transmettre à la Ligue pour compléter les informations. Contourner l'instance est forcément négatif à l'arrivée.

De la même façon, Gérard GALLO aimerait être informé quand un club fait une demande de service civique.

→ Jérôme PORTIER rappelle que chaque comité a un référent « service civique », qui doit relayer les informations auprès du comité.

→ Comme le souligne Annaïck RICHARD, Claire, du comité 49, a très bien accompagné les clubs ayant fait une demande de service civique.

🕒 **Ateliers retenus à l'AG**

Atelier 1 : Les emplois par Michel HOUDBINE et Jean-Christophe KNOCKAERT

Atelier 2 : Mécénat & Sponsoring par Stéphane MOREAU et Marie MAZAN, si elle est d'accord

Atelier 3 : Convention ou entente / Brûlages par Pierre SIONNEAU et Jean-Pierre MOREAU

Atelier 4 : Sport Santé et ses dérivés par Gérard GALLO. Les structures qui nous sollicitent sont surtout celles du handicap. Corinne viendra en soutien sur cet atelier.

Ateliers d'1h15 le matin et l'après-midi.

🕒 **Commission Statuts et règlements**

Conventions nationales jeunes

U18M : convention du Pays Yonnais (renouvellement)

U18M : Alliance Erdre et Loire (CHB HBSL Thouaré)

U18M : Union Sud Mayenne / L'Huisserie (renouvellement)

U16M : Union Sud Mayenne région : continuité de la convention régionale

Convention Ste Gemmes / ANGERS SCO HB, en N3, équipe réserve de l'équipe Nationale 1 (qui a obligation d'avoir un maximum de 4 joueurs de plus de 23 ans). Équipes nationales maintenues dans la convention.

U17F : CSC le Mans.

→ À envoyer à la FFHB avant le 15 juin.

Gérard GALLO fait part d'un problème rencontré avec la convention Union Sud Mayenne, notamment suite à la mutation d'un joueur sarthois vers cette convention... Cette année, l'USM sollicite 3 joueurs de la Section Sportive du Lycée Sud pour

renforcer l'équipe de la convention. La Sarthe refuse ces mutations, sinon ces joueurs devront quitter la section sportive, financée par les clubs sarthois et le Comité Sarthe.

Jean-Christophe KNOCKAERT rappelle que ce jeune de -18 évoluait en Sarthe mais le niveau de jeu de son équipe était perdu. La mutation était justifiée. Les clubs des autres territoires ne doivent pas cependant vider le comité sarthois.

Sur le cas des jeunes filles, la position de la Ligue est de déléguer la gestion des sections sportives, car la Ligue ne veut pas les financer. Le comité 72 est gestionnaire de ces sections et y impose ses règles. Si la règle, c'est licence en Sarthe, les clubs doivent s'y référer.

Comme le souligne Michel HOUDBINE, les sections sportives sont gérées par le recteur d'académie. Si les élèves sont inscrits au lycée concerné, ils peuvent intégrer la section sportive.

Décision :

Conventions validées avec 93% des voix pour, 7% d'abstention (15 votants).

Application de l'article 49.5.1 (seconde mutation hors période)

Un club qui entend évoluer en nationale aura la possibilité de faire une seconde mutation hors période en fin de saison, en obtenant une licence D, qui deviendra A la saison suivante. Cela permet de contourner la règle des mutés et autorise les pillages de clubs...

La commission propose d'attendre pour valider ces mutations pour éviter les dérives et attribuer une licence C.

Ce texte reste à la discrétion des ligues et ne change pas la règle fédérale.

Simplifions le texte : « Toute licence déposée après le 1^{er} janvier est une licence C, sauf pour la personne qui suit son conjoint ».

Jo HEBEL s'interroge sur les conséquences a posteriori d'une telle décision. Pourquoi ne peut-on pas supprimer la catégorie D ? Si le même règlement n'est pas appliqué partout en France, comment le juguler ?

- ➔ Cette catégorie est indispensable pour le contrôle des feuilles de match.
- ➔ Chaque ligue gère les mutations à sa façon. Comme le souligne Pierre SIONNEAU, on n'a pas tous les mêmes règlements.

Décision :

Application de l'article 49.5.1 avec 64% des voix pour, 7% contre, 29% d'abstention (14 votants).

4 Commission Sportive – Pierre SIONNEAU

Classements et ayant-droits envoyés. 2 accessions en Ligue du Centre au lieu d'une seule. Le 12^e club est celui de la ligue minoritaire.

Finale de coupe au Lion d'Angers :

Excellence journée, belle facture de matchs. Très belle finale en U20F et en Région masculin. Le Lion d'Angers mérite les félicitations. Un bémol avec le forfait de St Sébastien en Hand Fauteuil. L'équipe de Hand Adapté de Doué n'est pas venue, sans donner aucune explication. Une animatrice hors pair nous a trouvé des bénévoles pour constituer une équipe, qui se sont prêtés au jeu. Très beau match au final.

Jérôme PORTIER confirme que ce beau week-end a été apprécié de tous. Pour les saisons prochaines, il serait bien de prévoir des médailles pour les équipes de Hand Adapté.

Gérard Gallo est surpris que l'équipe de Doué ne se soit pas déplacée ! Les joueurs étaient pourtant prêts à venir. Merci au club du Lion d'Angers, qui a permis à l'équipe adverse de jouer. Cette initiative a été très appréciée. Le public très chaleureux a joué le jeu.

5 Tarif des licences

Tarifs liés à l'assurance modifiés, avec les arrondis (de -0.03 € à +0.30 €), ce qui représente 150 000 € en plus pour la Fédération, sur tous les arrondis cumulés des territoires.

Courrier en cours de finalisation à envoyer à la FFHandball. La FFHB n'a pas le droit de changer les tarifs après les votes de l'AG.

→ Michel HOUDBINE va faire un courrier en tant que membre du CA fédéral.

⑥ Séminaire Service Civique


Marie MAZAN, Jérôme PORTIER et des volontaires de Montreuil-Juigné ont assisté à un séminaire jeudi et vendredi derniers à la Maison du Handball. Marie a fait un très bon travail dans le domaine des services civiques. La Ligue des Pays de la Loire est reconnue pour son efficacité dans le suivi des jeunes. Félicitations à Marie.

⑦ Opération HACKATHON HANDBALL les 2 et 3 juillet 2022

Opération sur 24h. Projet à créer à partir d'une phrase. Concerne les licenciés 16-30 ans. Sujet sur le développement durable. Des lots à gagner.

Clôture de la réunion à 21h30.

Julien LAHAIE
Secrétaire Général



Serge LARCHER
Vice-président de la Ligue

